

PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 janvier 2017

Convocations du 12/01/2017

Réunion tenue à 19 heures 30 en mairie.

Présents : Monsieur DELIGNIERES Francis, Monsieur DELABRE Stéphane, Madame GROGNET Janine, Madame BONVALET Evelyne, Monsieur DEPOILLY Christophe, Monsieur DESTOBBELEIR Jacques, Monsieur DUMONT Jean Louis, Monsieur EMPEREUR Pascal, Monsieur FOIRESTIER Michel Monsieur LECONTE Max

Absents excusés : Monsieur DUFETELLE Hubert, Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel

Procurations : Monsieur DUFETELLE Hubert a donné procuration à Monsieur DESTOBBELEIR Jacques
Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel a donné procuraiton à Monsieur DELIGNIERES Francis.

Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel a ouvert la séance mais étant retenu par une réunion de commission de la CCV, la réunion se déroulera sous la présidence du 1^{er} adjoint Monsieur DELIGNIERES Francis.
Monsieur DEQUEVAUVILLER est parti à 19 h 40.

Monsieur DUFETELLE Hubert est arrivé à 21 h
Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel es arrivé à 21h 40
Monsieur DELIGNIERES Francis est parti à 22 h

01 : Désignation du Secrétaire de Séance :

Monsieur DELABRE Stéphane est nommé secrétaire de séance.

02 : Procès-Verbal :

Les procès-verbaux des réunions des 4 novembre et 1^{er} décembre sont approuvés à l'unanimité.

Il est demandé d'ajouter deux points supplémentaires à l'ordre du jour de la réunion :

2 -1 : Information concernant le logement de fonction communal rue de Fresenneville.
10-1 : Dossier urbanisme de Mr Jean-René CAZIER à Courcelles.

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour l'ajout de ces deux points.

La présidence de la réunion est transmise à Monsieur DELIGNIERES Francis.

02- 1 : Logement de fonction :

Suite à la décision du conseil lors de la réunion du 04 novembre 2016, le logement de fonction doit être vendu à Monsieur DEHESDIN Alexandre pour un montant de 90 000 €.

Des démarches sont obligatoires pour désaffecter et déclasser l'immeuble avant la vente.

Les services de l'inspection académique ont été informés de la volonté du conseil municipal de conserver l'usage de la salle de classe se situant dans l'immeuble jusqu'en 2020.

Commune d'Aigneville

Réunion 19 janvier 2017

Le conseil autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires auprès des services de l'état et à signer les documents relatifs à la désaffectation et au déclassement du bien.

Les diagnostics techniques immobiliers obligatoires ont été confiés à l'organisme DPE habitat et le contrôle assainissement non collectif à l'entreprise Véolia.

3 : Affaires Générales : Information du Maire

1/ Remboursement AMP :

Suite aux dégâts qui ont été causés sur les portes des locaux au stade communal l'été dernier, la commune a touché de la part de l'assurance le montant de 1980€. Il est prévu le remplacement des portes en bois par des portes métalliques.

Les travaux concernant la pose des portes pourraient être confiés à l'association du Vimeu en Juin ou Juillet 2017.

4 : Affaires Générales : Taxe d'aménagement :

Pour mémoire, la taxe d'aménagement sur notre commune est au taux de 2.50 % sauf sur une partie de la rue des Chasse Marée, partie allant de la salle polyvalente jusqu'à l'oratoire qui est affectée d'un taux à 3.50 %

La règle de reconduction a changé. Auparavant, une délibération était nécessaire tous les trois ans.

Maintenant, les taux sont reconduits d'année en année par tacite reconduction.

Le conseil décide de ne pas modifier les taux de la taxe d'aménagement :

Sur la commune : taux de 2.50 %

Sur la partie de la salle Polyvalente à l'oratoire : 3.50 %.

5 : Personnel Communal : Contrats :

Le contrat de Madame PROTIN Aurélie a été renouvelé pour une année à compter du 4 janvier 2017.

Actuellement, 3 agents sont en arrêt de maladie.

Contrats des risques statutaires :

Le contrat des risques statutaires est à renouveler à compter du 1^{er} janvier 2018.

Il est demandé au conseil de confier au centre de Gestion de la Somme la négociation d'un contrat d'assurance statutaire.

Ce contrat couvre les remboursements des salaires à la commune pour les agents en maladie.

(Même disposition qu'auparavant)

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

6 : Affaires générales : PLUI :

Ce dossier sera traité à la fin de la réunion.

7 : Travaux : Projets :

7 -1 : Travaux de la RD 48

Lors de la réunion du 4 novembre 2016 le conseil a décidé d'entreprendre les travaux de gestion des eaux et de mise en sécurité de la rue de Gamaches et rue de Feuquières sur la RD 48 à Hocquélus.

Le dossier d'appel d'offre peut être lancé début février par le cabinet V3D. Le conseil donne son accord à l'unanimité pour entreprendre toutes les démarches pour le lancement de ce dossier et autorise Monsieur le maire à signer tous les documents inhérents à ce marché.

L'adjoint chargé de la commission travaux prendra contact avec le cabinet V3D pour préparer le lancement du marché.

Rappel concernant la maîtrise d'œuvre : les honoraires du cabinet d'études seront basés sur l'estimatif des travaux et non sur le montant du marché retenu.

7 -2 : Devis des Ets Charpentier pour l'église :

Pour donner suite à la demande évoquée lors de la réunion du conseil du 04 novembre 2016 et au document de travaux préconisés en 2013 par le cabinet BRASSARD Architectes afin de préserver l'église St Martin, un devis a été établi par les Ets Charpentier PM pour les reprises des appuis des baies du chœur.

Un examen sera réalisé conjointement par les commissions travaux et finances.

7 -3 : Estimation provisoire des travaux de sécurité établie par V3D :

Suite à la décision du conseil lors de la réunion du 04 novembre 2016, il a été demandé au cabinet V3D de chiffrer la sécurisation des points suivants :

- Aménagement du carrefour devant la mairie : 32000 € TTC
- Aménagement du carrefour près de la salle polyvalente rue d'Hocquélus rue du stade : 18 000 € TTC.

Ces dossiers seront examinés par les commissions travaux et finances.

8 : Sociale et Scolaire

8 – 1 : Opération Brioches : Bilan du canton :

Le montant récolté dans le canton est de 13 106 € pour 2720 brioches vendues.

Le montant net versé aux papillons blancs est de 9298 €.

Le prix moyen des brioches vendues sur notre canton est de 4,82 € et le prix moyen des brioches vendues sur la commune d'Aigneville : 6,28 €.

8 -2 Repas de Noël des enfants :

Le repas a eu lieu le 15 décembre et les enfants étaient ravis. Quelques enfants étaient absents pour raisons de santé.

8 – 3 : Spectacle de Noël :

Il a eu lieu le mardi 20 décembre . Le spectacle, sur le thème de la magie, était de qualité.

Commune d'Aigneville Réunion 19 janvier 2017

Il est demandé au conseil de réfléchir sur le choix artistique du spectacle de Noël 2017.

Si des personnes connaissent des troupes, ils peuvent transmettre leurs coordonnées en mairie afin d'examiner leurs propositions lors de la prochaine réunion de la commission sociale et scolaire.

Le nombre d'enfants présents était inférieur à l'an dernier ; Il n'a été distribué que 50% des paquets de bonbons.

8 -4 : Vœux du conseil

Ils se sont déroulés le dimanche 15 janvier ; les habitants sont venus en plus grand nombre que l'an dernier.

8 – 5 : Manifestations à venir :

Resto du cœur :

La collecte en 2016 a été faite du 15 au 20 février pendant la période des vacances scolaires.

Cette année la collecte est prévue le 1 au 8 février, hors période de vacances, pour faciliter l'apport des denrées.

Permanence le samedi 4 février matin ; les personnes disponibles sont invitées à se rendre à la mairie.

Monsieur DUFETELLE Hubert est arrivé à 21 h 07. Son pouvoir donné à Monsieur DESTOBBELEIR Jacques devient caduc.

8 – 6 : Commission sociale et scolaire :

Compte tenu des démissions de trois conseillères municipales qui étaient membres de la commission sociale et scolaire il est demandé au conseil si d'autres membres veulent rejoindre cette commission.

Monsieur DESTOBBELEIR Jacques souhaite intégrer cette commission . Le conseil acte cette décision.

9 Finances : Etat des finances :

9 -1 : Compte administratif :

Le compte administratif pour 2016 laissera apparaître un excédent d'environ 266 000 €.

9- 2 : Modification budgétaire :

Le conseil autorise les modifications budgétaires :

Fonctionnement :

Dépense : 73925 : + 2800

Recette : 7325 : + 2800

Investissement :

Dépense : 16411 : 50

Dépense : 2315 : -50

10 Finances : Délibération autorisant la commune à engager 25 % de l'investissement de l'année N - 1 :

10 -1 : Investissement 2017

Le conseil autorise à l'unanimité Monsieur le maire à engager au maximum 25 % de l'investissement de l'année N – 1 sur les dépenses de 2017 avant le vote du budget.

10 - 2 : Achat groupe électrogène :

Suite à la coupure du courant le week-end dernier, il a été acheté un groupe électrogène pour permettre aux habitants en détresse d'alimenter momentanément électriquement leurs congélateurs.
Le prix de cet achat a été de 1000 €, ce groupe a une puissance de 4000 watts.

Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel est arrivé à 21 h 40 et reprend la présidence de la séance.

10 -3 : Document unique :

Il est présenté au conseil le document unique de la commune.

Lors de l'enquête réalisée auprès du personnel par l'organisme nommé par le CDG, certaines améliorations concernant, le matériel, les conditions de travail et la sécurité sont apparues nécessaires.

Une réunion avec le personnel sera organisée, afin de mettre en place ou de rappeler à chacun les règles de sécurité à respecter et les points à améliorer.

6 : Affaires générales : PLUI :

Le point d'information sur le P.L.U.I est traité par Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel délégué de la C.C.V.

Ce vendredi 20 janvier à 18 h 30 une réunion est programmée à la salle Socioculturelle de Feuquières pour une présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du P.L.U.I aux élus.

Les travaux du cabinet Ingeo en charge de l'élaboration du plan local d'Urbanisme intercommunal ont établi un objectif et une programmation de logements par commune.

Pour la commune d'Aigneville, l'objectif de 2017 à 2030 est d'environ 18 constructions sur 14 ans.

Une urbanisation différenciée est proposée dans l'étude du PLUI entre le noyau urbain, l'unité urbaine élargie et la couronne rurale qui comprend la commune d'Aigneville.

Après intervention de Monsieur le maire d'Aigneville en commission PLUI , une densité de 10 à 12 logements / ha est proposée par le bureau d'étude. Monsieur Dequevauviller a en effet exposé le fait que notre commune ne disposait pas de l'assainissement collectif et que par conséquent, un besoin supplémentaire devait être pris en compte pour le dimensionnement des parcelles.

Cette densité servira de référence pour déterminer la surface constructible allouée à la commune.

La prise en compte de l'habitat isolé en zone naturelle est évoqué.

Le hameau de Courcelles était dans un premier temps considéré comme zone de type « habitat isolé » par le bureau d'études. Les délégués d'Aigneville ont fait connaître leur désaccord sur ce point, car le risque de voir classer Courcelles en zone agricole était trop important.

Cette intervention des deux délégués a été prise en compte par le bureau d'études.

Monsieur DELIGNIERES Francis est parti à 22 h 12

Lors de la réunion de demain sur la présentation du projet de PADD une attention particulière est demandée aux élus car le sujet est complexe et l'enjeu très important pour la commune.

Un débat sur le PADD en conseil municipal aura lieu lors de la prochaine réunion.

10- 1 : Dossier de Monsieur CAZIER

Lors des réunions de la commission urbanisme , avait été évoqué le dossier de Monsieur CAZIER Jean René qui a déplacé une grange sans autorisation dans une zone de son terrain non constructible.

Le sous-préfet a été informé de ce dossier ; il préconise de temporiser cet état de fait jusqu'à la validation du PLUI.

En effet, si cette zone est placée en zone constructible dans le PLUI, Monsieur CAZIER devra alors déposer un permis de construire dans un délai d'un mois et s'acquitter des taxes afférentes à cette construction. Dans le cas ou cette construction resterait en NC Monsieur Cazier s'engage à démonter la grange.

11 : Dates à programmer

11 – 1 : Réunion de conseil :

La prochaine réunion du conseil est programmée le vendredi 24 février à 19 h 30.

11 – 2 : Réunions des commissions :

Commission travaux le 31 janvier à 19 h
Commission cadre de vie le 16 février à 18 h 30
Commission finances le 21 février à 18 h 30
Réunion du maire et des adjoints le 22 février à 18 h
Commission personnelle le 24 février à 18 h 45
Commission sociale et scolaire le 6 mars à 18 h 30
Info commune le 03 février à 18 h

Réunion d'échanges du conseil le 10 mars à 18 h

12 : Divers :

12-1 : Poteaux EDF :

Les poteaux de la ligne EDF rue de la Jatte à Hocquélus allant de la fourche à l'ancien café vont être remplacés.

12– 2 : Transformateur intégration paysagère

Suite à la demande d'un conseiller, Monsieur LAJOUX , directeur territorial de Enedis, a été contacté pour connaître les modalités à mettre en œuvre permettant la mise en valeur des transformateurs EDF. Une meilleure intégration paysagère (trompe l'œil) pourrait être envisagée.

Le coût de cette réalisation n'est pas chiffré à ce jour, mais Enedis peut prendre 50 % des travaux en charge pour un transformateur.

Il est également évoqué la possibilité de cacher ces transformateurs par la mise en place de haie.

Ce dossier sera traité par la Commission cadre de Vie. Celle-ci transmettra ses propositions lors de la prochaine réunion du conseil.

Commune d'Aigneville Réunion 19 janvier 2017

12 – 3 : Demande de Stage aux services périscolaires :

Chloé DUPONT élève en première année de CAP services aux personnes et vente en espace rural a sollicité la municipalité pour réaliser un stage de 6 semaines au sein de la commune.

La commune n'a aucun service correspondant à sa demande de formation.

Néanmoins, nous acceptons de l'accueillir en stage périscolaire suite à la demande de sa maman Madame CLOP. Madame CLOP est informée que ce stage ne correspond aux études de sa fille et nous demandons la validation de la MFR de Conty.

12 – 4 : Parc éolien :

Un courrier nous a été adressé pour nous indiquer qu'il existait un risque (limité) de projection de glace au voisinage et pied des éoliennes pendant la saison hivernale de décembre à mars.

Les distances des projections sont les parcelles des éoliennes et les chemins d'accès.

L'information sera relayée par le biais de l'info commune.

12– 5 : Passage du géomètre :

Le géomètre du cadastre mettra à jour les bases cadastrales de la commune le 1^{er} février 2017.

12– 6 : Coupures Electriques lors de la tempête du 12 janvier 2017 :

La commune a été privée d'électricité du jeudi 12 au samedi 14 janvier. Nous avons palié aux urgences. Plusieurs problèmes ont été repérés lors de ces coupures. Impossibilité d'ouvrir la mairie, pas de téléphone, pas de chauffage en mairie, à la salle polyvalente, à l'école d'Hocquélus, etc...

Le plan de sauvegarde a été déclenché.

Compte tenu des éléments perturbateurs relevés lors de cette panne électrique, une mise à jour de notre plan de sauvegarde s'impose.

12– 7 : Dératisation :

Plusieurs administrés sont venus se plaindre de la recrudescence de rats sur la commune et tout particulièrement sur le hameau de Courcelles.

La distribution de produits raticides aux habitants n'est maintenant plus autorisée.

Si le problème perdure et s'intensifie, une dératisation par une entreprise privée et agréée sera envisagée.

Cette information sera relayée dans l'info Commune.

12 : Droit d'initiative :

12 – 1 : Enrochement :

Un devis a été demandé en décembre pour la mise en place d'enrochement sur la rue de Courtieux à Courcelles ;

La commission cadre de Vie examinera ce dossier (Peut être également d'autres points à enrocher).

Commune d'Aigneville
Réunion 19 janvier 2017

12 – 2 : Réunion d'urbanisme :

Suite à la dernière réunion d'urbanisme le dossier pour un hangar rue d'Eu à Hocquélus est en cours, nous n'avons pas pu rencontrer le géomètre suite à l'urgence du week-end dernier. Un rendez-vous sera repris pour examiner ce dossier sur place.

12 – 3 : Rendre accessible les trottoirs aux piétons :

Il est indiqué que rue Sainte Nicole les trottoirs ne sont pas accessibles.

D'autres endroits sont également concernés ; la commission cadre de vie recensera tous les points et fera part de ses conclusions lors d'un prochain conseil.

Le conseil devra se prononcer sur ce dossier.

12 – 4 : Service périscolaire :

Il est demandé d'examiner lors de la prochaine réunion de la commission sociale et scolaire la possibilité de déposer les enfants à partir de 13 h pour les parents qui travaillent en poste. Actuellement, les enfants peuvent être déposés à partir de 13 h 20.

12 – 5 : Maternelle :

Il est signalé que le toit de la maternelle a été endommagé suite à la tempête du week-end dernier.

L'entreprise chargée des réparations et de l'entretien des toitures passera lundi 23 janvier pour estimer l'importance des dégâts.

Une déclaration sera transmise à l'assurance.

12 -6 : Conseil communautaire :

Le prochain conseil communautaire est programmé à Aigneville le 1^{er} mars.

Séance levée à 23 h 30 .

Commune d'Aigneville
Réunion 19 janvier 2017

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
GROGNET Janine	Présente	
DUFETELLE Hubert	Présent	
BONVALET Evelyne	Présente	
DEPOILLY Christophe	Présent	
DESTOBBELEIR Jacques	Présent	
DUMONT Jean-Louis	Présent	
EMPEREUR Pascal	Présent	
FOIRESTIER Michel	Présent	
LECONTE Max	Présent	